ÉLOGE FUNÈBRE

DE M. DE MIRABEAU,

PRONONCÉ le mercredi 13 avril 1791, dans la Chaire de l'Eglise Paroissiale de Notre-Dame de la Ville de Dol, par M. CARON, *Principal et Professeur de Rhétorique et Seconde du Collège de Dol, à l'issue du Service solennel célébré dans la même Eglise, en vertu de Délibération prise le 9 du même mois par le Conseil général de la Commune de la même Ville.*

EXTRAIT de la Délibération du Conseil général de la Commune de la ville de Dol, District de Dol, Département de l'Isle et Vilaine, en date du 9 avril 1791.

LE Conseil général de la Commune assemblé, présent M. le Procureur de la Commune, après avoir entendu la remontrance de M. Fristel, Maire, a arrêté qu'il seroit célébré, en mémoire de RIQUETTI DE MIRABEAU, l'aîné, un Service solennel, mercredi prochain, aux dix heures du matin, dans l'Eglise paroissiale; que dans le Chœur de ce Temple il seroit édifié un catafalque, aux pieds des gradins de l'Autel; que M. Poulet, Commandant de la Garde Nationale, seroit requis et invité de faire mettre sous les armes les Citoyens Militaires, pour assister à la cérémonie; que MM. les Juges du Tribunal & MM. les Administrateurs du Directoire du District seroient convoqués, ainsi que les Membres composant la Société des Amis de la Constitution, pour se réunir à l'Hôtel de Ville, et de suite marcher en corps vers l'Eglise; que le Service sera annoncé au Prône de la Grand'Messe par M. le Curé de cette Paroisse; que l'agonie et le trépassement de M. de Mirabeau seront sonnés comme ils l'étoient ci-devant pour les Princes; que l'artillerie tirera en deuil pendant la cérémonie, par les soins de M. Greffier, Capitaine-Canonier de la Garde Nationale; que l'éloge funèbre du grand Mirabeau sera fait à l'issue de la cérémonie, par M. CARON, Prêtre-Citoyen.

Après cette délibération signée de tous les Membres, les bons Citoyens de Dol, furent pénétrés des devoirs sacrés que leur imposoit la mémoire

du généreux Rédempteur de leurs droits ; tous s'occupèrent du triomphe de ses Mânes, le Catafalque fut édifié.

On voyoit au-dessus une Figure allégorique de la France, tenant la Couronne de l'immortalité, suspendue sur le Catafalque où on lisoit : *Votre gratitude a consolé mes Mânes.*

Sur le carton du milieu, chargé de larmes, on lisoit : *Le Démosthènes de la France n'est plus : Mirabeau est mort.*

Sur celui qui suivoit : *S'il est mort, son civisme nous reste.*

Sur le troisième orné d'une Couronne civique, on lisoit : *La France lui décerne cette Couronne pour avoir brisé ses fers.*

Sur le quatrième chargé d'une palme avec ses fruits, on lisoit : *La France lui décerne la Palme du Triomphe pour avoir terrassé ses tyrans.*

Le Service fut célébré par un Clergé nombreux, et les trois quarts au moins des Citoyens y assistèrent et arrosèrent de leurs larmes les cendres de l'ami de l'humanité. Ensuite M. Caron, Prêtre, monta en chaire et y débita l'Éloge funèbre de M. Mirabeau. Ce discours à la fois énergique et pathétique, prononcé par un patriote éloquent, attendrit tous les cœurs de l'auditoire, et auroit extirpè jusqu'aux dernières racines de l'aristocratie, si ceux chez lesquels ce mal a été jusqu'à-présent incurable, y eussent assisté, & si ceux, en petit nombre, qui se confondîrent dans la foule, et chez lesquels cette maladie fait des progrès, eussent été fléxibles au cri de la patrie sur la perte qu'elle éprouve, et aux grandes vérités que déploya M. Caron dans le Discours suivant.

ÉLOGE FUNÈBRE
D'HONORÉ RIQUETTI DE MIRABEAU,

MEMBRE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE,

Prononcé dans l'Eglise Paroissiale de la Ville de Dol, le 13 Avril 1791 ; par CH. CARON, *élu le même jour, Principal du Collége de ladite Ville.*

En lapis iste erit vobis in testimonium..... ne fortè posteà negare velitis et mentiri Domino Deo vestro.

Cette pierre sera un témoignage de vos engagemens..... de peur que vous ne vouliez les méconnoître et tromper le Seigneur votre Dieu, en présence de qui vous les avez pris.

Au livre de Josué. 24, 27.

JOSUÉ, prêt à desendre dans le tombeau après avoir assuré la paix d'Israël, autant par la sagesse de ses conseils, que par le succès de ses armes, craignant que son peuple ne devînt l'esclave des nations étran-

gères, prit une pierre qu'il plaça dans le Sanctuaire, afin que, sans cesse exposée aux yeux de la nation, elle lui rappellât l'importance de ses conquêtes et la nécessité de les défendre et de le conserver. N'est-ce point à ce dessein, Messieurs, que vous avez élevé cette pompe funèbre à la mémoire d'Honoré Riquetti de Mirabeau, notre illustre Concitoyen? Ce drap mortuaire, ces crêpes, ces flambeaux funèbres, tout insensibles quils sont, ne me paroissent pas privés d'éloquence et de voix. « Citoyens, nous disent-ils, le défenseur » de vos droits n'est plus! Celui dont les » lumières contribuoient à vos loix les plus » sages, celui dont l'éloquence confondoit » les sophismes les plus hardis, celui qui » pénétroit les desseins secrets de vos en» nemis, vient de descendre dans la nuit » du tombeau. Il n'est plus! Vous souvien» drez-vous du moins des grandes choses » qu'il a faites? Saurez-vous continuer et » achever son ouvrage? Que ce tombeau » vous rappelle les services qu'il a rendus » à la Patrie et les devoirs que ses exem» ples vous ont imposés. *En lapis iste erit* » *in testimonium....* »

Oui, Citoyens Français, telle est l'expres-

sion de cette lugubre cérémonie. Je ne doute pas que le sens de ces paroles énergiques ne pénètrent le cœur de tous ceux qui connoissent la dignité de l'homme et ses droits. Mais ce seroit trop peu que la perte que nous avons faite et le deuil dont nous nous couvrons, ne fissent sur nous qu'une impression passagère. Notre perte est irréparable : que nos regrets soient sans bornes ! Nourrissons notre douleur du souvenir de celui que nous pleurons, et que la vue du tombeau d'un des premiers pères de la Patrie nous inspire l'habitude des réflexions sérieuses et des méditations les plus profondes sur le bien public. Arrachons, s'il se peut, des mains de la mort, l'illustre Citoyen dont elle s'est emparée ; que, sur sa tombe même, il nous donne encore des leçons de patriotisme, et que nos regards restent fixés sur ce grand modèle.

Honoré Riquetti de Mirabeau étoit sorti d'une ancienne famille d'Italie. Ses ancêtres vinrent en France sous la protection de la trop célèbre Reine, Catherine de Médicis. Personne n'ignore combien la politique de cette femme artificieuse et la préférence qu'elle donnoit aux étrangers, fu-

rent funestes à l'Empire Français. Les premiers Riquetti ne se montrèrent peut-être à la France que pour la perdre; celui que nous regrétons y reçut le jour pour la sauver. Ainsi la Providence le réserva comme une victime expiatoire, destinée à faire oublier, dans des temps difficiles, par ses lumières, son éloquence et son intrépidité, toute la haine que ses anciens compatriotes s'étoient attirée.

Sorti d'un Sang distingué dans les sciences et la littérature, M. de Mirabeau ne dégénéra pas de l'esprit et des connoissances qui illustroient déja sa Maison. Il entre avec succès dans la carrière des lettres. Son nom devient un de ceux qui servent à caractériser un siècle, et qui font époque dans l'histoire de l'esprit humain. Il est bien difficile d'employer de grands talens au gré de tous censeurs : il ne l'est pas moins de dire de grandes vérités, sans offenser ceux dont l'oreille n'est point assez mûre pour les entendre. M. de Mirabeau partagea ces inconvéniens avec tous les grands hommes. Il écrivit, il fut lu; mais il fut censuré. Le despotisme prévaloit alors. Il crut, sans doute, reconnoître dans le nouvel auteur, un de ces génies puissans;

faits pour contribuer aux plus étonnantes révolutions. L'ouvrage de M. de Mirabeau manqua de privilège : la raison qui juge les Souverains, dédommagea l'auteur par la célébrité.

Qu'il est glorieux, Messieurs, d'éclairer son siècle ! Celui dans lequel nous vivons abonde en hommes de génie. En étoit-il beaucoup qui eussent la force de dire la vérité ? En est-il encore beaucoup qui la disent dans la seule vue de contribuer au bonheur de leurs contempòrains? L'homme se cherche et se loue lui-même dans ses ouvrages; le citoyen s'oublie pour ne parler à ses frères que des moyens de les rendre heureux. Tel fut le noble désintéressement de M. de Mirabeau.

Hâtons-nous de l'admirer sur le théâtre auguste des Représentans du Peuple Français. Ici, Messieurs, je ne vois plus l'homme privé; c'est le génie de la France, c'est le patriotisme personnifié, terrassant et foulant, d'un pied ferme et hardi, les instrumens antiques et presque respectables de l'autorité arbitraire, de l'orgueil féodal et de l'hypocrisie, jusqu'alors dominante et victorieuse. Représentez-vous, s'il est possible, ce moment de la crise la plus vio-

lente, où *les trois Ordres*, se disputant sur leurs prérogatives, et l'intrigue ministérielle portant par-tout la division, la France ressembloit à un colosse immense, ébranlé par les plus terribles secousses, et qui sembloit ne devoir bientôt se renverser, que pour offrir dans ses ruines d'affreux débris à partager. C'est dans de pareilles circonstances qu'il ne suffit pas au citoyen d'être homme; il faut qu'il soit un héros. Tel se montra M. de Mirabeau. Le despotisme, au moment de sa chute, essaie encore d'intimider, et signifie à l'Assemblée Nationale de se dissoudre. M. de Mirabeau répond aux émissaires : « Allez dire à ceux qui » vous envoient, que nous sommes ici » par l'autorité du Peuple, et que nous » n'en sortirons que par la puissance des » bayonnettes. » Bientôt, il s'élève au-dessus de lui-même; il ne veut plus croire aux vaines distinctions que les préjugés de la société lui avoient accordées; il se reconnoît dans ses semblables; il voit ses semblables dans lui-même; il s'attache à la dignité essentielle de l'homme, et son ame philosophe se remplit de ces idées généreuses : « Citoyens, nous sommes dans » l'erreur : l'humanité ne s'auroit être dif-

» férente d'elle-même. Plus de distinctions » d'ordres. Réunissons-nous pour le bon- » heur commun. » Les grands hommes à qui rien n'avoit encore fait perdre de leur énergie naturelle, adoptent cette opinion sublime, et la France, dont les anciens préjugés avoient fait une marâtre injuste, voit dans tous les citoyens, des enfans qui lui sont également chers. O Syeyes, vous eutes la plus grande part à cette étonnante réunion ! Pourquoi la France ne s'occupe-t-elle plus de votre éloge ?.....

La facilité avec laquelle des hommes distingués renoncent quelquefois aux principes les plus sublimes et à la conduite la plus honorable, sert à prouver quels éloges méritent ceux qui ne se démentent jamais, et qui ont le courage de faire le bien, malgré les sollicitations et les menaces. M. de Mirabeau ne fut en aucun cas différent de lui-même. Qu'il parut grand dans cette Séance féconde en sacrifice, où les titres de distinctions furent anéantis. « Se pare » qui voudra, dit-il, du titre de *Comte*; » je le méprise : c'est le mettre à sa juste » valeur. »

Sans doute, Messieurs, il en coûte peu

pour se dépouiller d'une simple qualification; mais lorsqu'un nom est devenu un titre et un droit à la considération des hommes, lorsque les préjugés de l'éducation nous ont insinué que notre tête est plus parfaitement organisée, que nos veines contiennent un sang plus pur; lorsque ce même nom nous accoutume à croire qu'il est des hommes nés pour être seuls chargés des travaux et des impôts de l'Etat, tandis que nous, (matière plus subtile et plus précieuse!) nous sommes réservés à contempler avec dédain le reste des hommes, du trône de nos loisirs et de notre indépendance; convenez qu'il est peu de mortels assez grands, pour renoncer généreusement à ce séduisant prestige, et que le citoyen qui le fait de bonne grâce, mérite d'être mis au rang des hommes supérieurs aux foiblesses de l'humanité. Vous savez que ce sacrifice fut fait sans peine par le Héros que nous pleurons, et l'habitude que vous avez de le contempler dans ce dégré de magnanimité, ne laisse plus dans votre esprit, aucune place à l'étonnement.

Ah! Messieurs, qu'il est important de ne pas se familiariser avec des exemples si rares! Injustes que nous sommes, en nous

accoutumant à voir un grand homme, nous nous accoutumons à le trouver moins extraordinaire ; et l'enthousiasme qu'il nous avoit d'abord inspiré, se change en une froidre indifférence. Silence ingrat de l'habitude, combien tu as affoibli la belle passion du bien public ! Quels maux, peut-être, tu as déja causés à la France !

Ces expressions de la douleur d'un bon Citoyen n'ont rien qui vous soit personnel, Messieurs. Tout le Département connoît votre respect pour nos Loix régénératrices, votre exactitude à les faire exécuter, votre courage à défendre leur inviolabilité. Que mes gémissemens aillent frapper l'oreille, jusqu'alors insensible, des hommes esclaves de leurs intérêts particuliers, dévoués à l'insolente protection des Grands, et aveuglés par les impudens sophismes des prétendus Défenseurs de la Religion qui rejette leurs services artificieux.

De quelques nuages que les ennemis du bien public aient essayé d'obscurcir la gloire de M. de Mirabeau, il ne perdra rien des droits qu'il a acquis à l'immortalité. Le Cultivateur se souviendra que c'est à sa bienfaisante philosophie qu'il est redevable de

la considération restituée à ses travaux. Le Négociant ne verra pas sans étonnement que les anciennes entraves du commerce n'existent plus. Le Propriétaire éprouvera avec reconnoissance que sa propriété ne connoît plus de bornes. Les Départemens ne gémiront plus des exactions continuelles des Ministres avides de la finance, et de l'autorité arbitraire. La France entière reconnoîtra avec attendrissement un Père dans le Monarque que la bassesse des Courtisans avoit accoutumé à se faire craindre comme un Despote. La Religion, sur-tout, l'auguste Religion ne gémira plus de voir la conduite de ses premiers Ministres en opposition avec leur doctrine....... Je sais que cette vérité dure ne me sera pas pardonnée. Je sais qu'il est une espèce d'hommes importans qui prétendentque l'Eglise pourroit rougir d'avoir eu pour son Défenseur, un homme qui ne fut jamais loué par elle. Que ces hommes inconséquens respectent les desseins de Dieu. Cet Etre souverainement sage ne pèse pas les instrumens dont il se sert dans la balance de nos préventions et de notre partialité. D'ailleurs, si quelque audacieux insultant à la mémoire de notre Législateur, essaie de ternir sa

gloire par le récit peu charitable de ses foiblesses. je répondrai avec le Fils de Dieu : « Que celui de vous qui se sent » innocent, lui jète la première pierre ».

Craignons et respectons, mes Frères, la justice de Dieu ; mais ne la faisons point agir au gré de nos passions. S'il s'irrite des égaremens de ses créatures, il ne réprouve pas les vertus de l'homme public ; et, sans doute, il pardonne aux Nations d'aimer et de louer leurs Défenseurs.

En effet, chers Concitoyens, cette éloquence qui subjugueroit tous les esprits, cette fermeté de caractère par laquelle M. de Mirabeau restoit si fortement attaché au bien public, pourroient-elles n'être plus pour nous d'aucun prix ? Maintenant que l'Orateur est mort, les accens de sa voix se font encore entendre. Il nous parle toujours éloquemment dans les sages Décrets qui furent l'objet de ses profondes discussions. Apprenez, semble-t-il nous dire, que la véritable éloquence, l'éloquence du Citoyen n'est pas le talent coupable de prêter au mensonge les couleurs de la vérité : de donner au vice l'apparence de la vertu, l'éloquence n'est pas le talent dangereux

de flatter les Grands, de leur dissimuler leurs crimes, et de leur prouver que tout est en paix autour d'eux, tandis que la Patrie entière est en péril. C'est le talent heureux de faire goûter au cœur de l'homme des vérités utiles, de lui en inspirer un amour qui résiste à la séduction, et qui ne se rallentisse à la rencontre d'aucun obstacle.

Quelle sorte de Loix, peut-être, l'Assemblée Nationale n'eût-elle pas été forcée de nous laisser, si l'éloquence de M. de Mirabeau n'eût dissipé l'artificieuse obscurité dont les ennemis du bien public avoient soin de couvrir leurs perfides projets? A peine sortis des débris du gouvernement féodal dans lesquels nous étions restés engagés, nous y serions rentrés par le chemin de l'artifice. Semblables à ces hommes errans dans une épaisse forêt, qui ne quittent la voie dans laquelle ils s'étoient égarés, que pour en prendre une autre frayée par les assassins qui doivent leur donner la mort. Apprenez donc, Citoyens, que le talent de l'éloquence n'a de prix qu'autant que vos intentions sont pures, que vous ne trahissez pas la vérité,

et que vos expressions ne renferment pas un piège pour la confiance et la bonne-foi publiques. Loin donc de la Tribune de la Patrie tout homme dont l'esprit dangereux et la funeste éloquence sont vendus à l'ambition et à la tyrannie! Qu'il tremble, ce Citoyen perfide et téméraire! La Nation Française verra toujours dans le sanctuaire des Loix l'ombre de Mirabeau, qui lui servira de sujet de comparaison.

Pourquoi faut-il, chers Concitoyens, que nous nous étonnions encore de la grandeur d'ame de ceux qui savent résister à la corruption? L'aurore de la liberté ne devoit-elle pas élever et ennoblir les sentimens de tous les Français, comme elle annoblit leur état social? Non, à la honte du genre humain! Les révolutions sont plus difficiles à opérer dans les esprits. Il en coûte peu pour passer de l'esclavage à la liberté : il en coûte beaucoup pour passer des préjugés et de l'égoisme à la vérité et à l'amour du bien public.

M. de Mirabeau n'éprouva point ces humiliantes difficultés. Ses connoissances, fruit de sa conviction personnelle, ne furent pas l'ouvrage d'une instigation étran-

gère. L'avarice ne retint pas en lui la vérité captive. Ciceron Français, il s'exposa à la rage des Conspirateurs, pour empêcher la Nation de s'aveugler sur les malheurs dont elle étoit menacée. Nouveau Démosthènes, il démontra courageusement que les charmes de la liberté étoient préférables aux caresses et à la protection des Rois. Que de voix s'élevèrent contre ces incontestables vérités ! Vous scavez avec quel acharnement des hommes pervers s'efforçoient d'en effacer l'impression dans les ames patriotes. M. de Mirabeau montra toujours un front serein au milieu de l'orage. Chaque jour, une nouvelle question lui offroit une nouvelle tempête à conjurer; son intrépidité triompha de toutes les forces réunies contre lui.

Qu'elle est précieuse, chers Concitoyens, cette intrépidité chez un Peuple libre ! C'est peu que le Citoyen ait des connoissances, du jugement et une raison profonde. Ces dons de la nature et de l'éducation deviennent inutiles, si celui qui les possède n'instruit pas son siècle. Ils deviennent dangereux, si l'amour-propre seul et l'entêtement de la présomption en dirigent l'emploi. Il faut que le Citoyen éclairé com-

munique ses lumières avec une noble confiance; il faut qu'il dissipe avec sagesse et courage les ténèbres qui interceptent les rayons de la vérité. Enflammé de la belle passion du bien public, qu'il se dise donc à lui-même : « Le fruit de mes veilles et » de mes méditations est un tribut que je » dois à la Patrie. Cet hommage est pour » elle ce qu'est l'attention d'un bon fils à » la conservation d'une mère qu'il aime. » Que rien donc ne captive mes pensées » et mes paroles. Qu'ai-je à craindre de » la part de ceux qui combattent mon opi- » nion ? Si ce sont des frères dont l'amour » pour la mère commune s'exprime au- » trement que le mien, nous concilierons » bientôt nos sentimens. Si ce sont des » enfans ingrats et cruels qui veulent dé- » chirer les entrailles maternelles et rem- » plir la famille de deuil..... ah ! que je ne » sois pas assez lâche pour garder le si- » lence : que toute mon indignation se » montre. La résistance dans cette occa- » sion est un devoir, et l'indulgence un » crime ».

Nous avons reconnu, chers Concitoyens, ce caractére intrépide dans toutes les discussions de M. de Mirabeau. C'étoit sa

vertu dominante; et la France en est si convaincue que, depuis sa mort, elle se représente, en quelque sorte, comme désert le lieu qu'il remplissoit de sa mâle éloquence.....

Il n'est donc que trop vrai, Messieurs, qu'il n'est plus ce grand homme, dont la voix puissante crioit dans toutes les parties de l'Empire : « Citoyens, soyez en paix : » je veille a votre bonheur». Il n'est plus ! et nous doutons si une mort violente et préméditée n'a pas terminé ses jours......... Ah ! puisse ce crime n'avoir point été commis ! Mais s'il le fut, cachez votre exécrable existance, monstres inhumains ! Désormais vous êtes confondus. Vous avez mis à découvert toute l'injustice de votre cause. Vous osiez nommer la Religion et vous donner pour ses Défenseurs ! Vous comblez ma conviction : la Religion ne vous connut jamais.

Un drap funèbre à la place d'un grand homme !.... Voilà donc les traits affligeans sous lesquels nous sommes réduits à nous représenter un des Pères de la Patrie ! O mes Concitoyens, arrosez de vos larmes ce tombeau de votre Bienfaiteur. Pleurez :

l'humanité perd son protecteur , la justice son oracle, la vérité son défenseur. Pleurez : mais ne vous découragez pas. Que la vue de ce monument enflamme plus que jamais votre patriotisme. Rappellez - vous combien la perte d'un grand homme coûte cher à la Patrie. Substituez à cette inutile pompe des sentimens durables. Perpétuez dans votre propre cœur les vertus civiques de M. de Mirabeau, et que son nom, toujours sur vos lèvres, vous rappelle ce que vous devez à la Patrie, et ce qu'elle a droit d'attendre de vous.

Dieu des Empires, conservez cet État qui reçut les Prémices de votre Sainte Religion. Éclairez et inspirez nos Législateurs. Donnez à nos Magistrats l'esprit de Sagesse et de Justice. Accordez à nos Guerriers l'esprit de Force et de Prudence. Repandez sur tous les Citoyens l'esprit d'Obéissance et de Paix, et faites miséricorde à celui dont vous daignâtes vous servir pour développer les principes de votre Justice

Aussi-tôt après ce discours, le Conseil Général de la Commune de la Ville de Dol s'occupa du remplacement du sieur la Croix,

Principal du Collège de Dol, réfractaire à la Loi qui ordonne le serment; et le résultat du scrutin donna l'unanimité audit sieur Caron, qui accepta cette place et la Chaire de Rhétorique et Seconde du même Collège.

Fait et arrêté pour être imprimé. A Dol, ce quinze Avril 1791.

LES MEMBRES COMPOSANT LE CONSEIL GÉNÉRAL DE LA COMMUNE DE DOL.

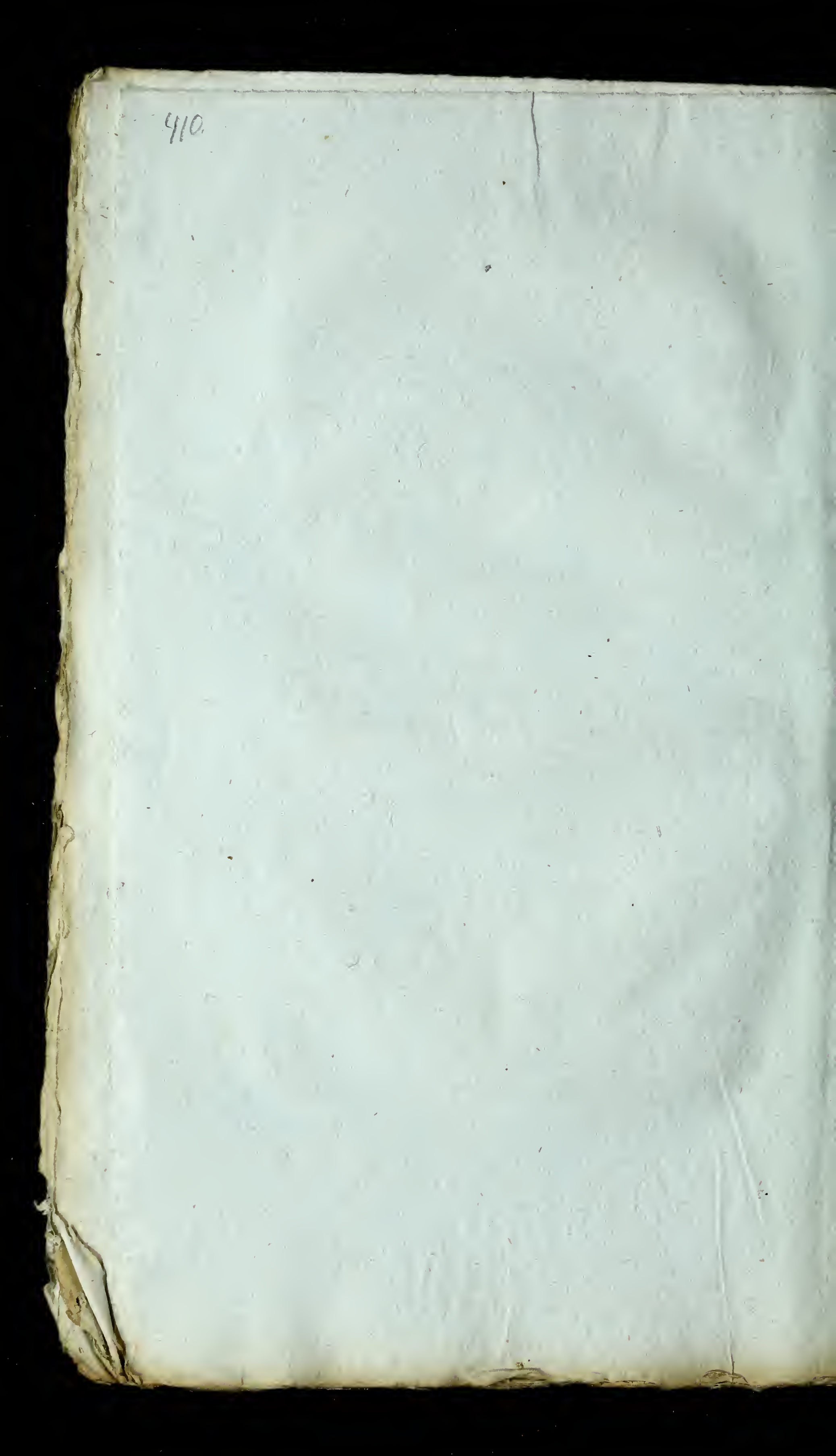
Messieurs,

FRISTEL, Bachelier en droit, Maire.

LE LAVANDIER; LE SÉNÉCHAL; PICARD; LA HUPPE;	*Officiers Municipaux.*
TALLON; HERVOCHE; LE MERCIER; DELOUCHE; NEVEU; GUELÉ;	*Notables.*

LE PELTIER, Secrétaire-Greffier.

A RENNES, de l'Imp. de J. ROBIQUET, Rue Royale.


410.